



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 23586

Texte de la question

M. Jacques Remiller souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées en ce qui concerne les moyens de prévention du sida. En effet, malgré la politique de prévention engagée par le Gouvernement, près de 5 000 personnes ont découvert qu'elles étaient séropositives l'an dernier. La situation est particulièrement préoccupante chez les jeunes malgré les campagnes d'information réalisées régulièrement dans les collèges et lycées. C'est pourquoi il peut paraître opportun de mettre en place un système de dépistage obligatoire, dont les modalités restent à définir, dès l'entrée au lycée ; cela permettrait d'agir plus rapidement dans le cas où des élèves seraient séropositifs sans en avoir connaissance. Il lui demande donc quel est son sentiment vis-à-vis de cette mesure et s'il entend entreprendre des actions dans ce sens, afin de dépister le virus au plus tôt chez les jeunes scolarisés.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23586

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 août 2003, page 6252